SALAH HAMOURI

Le maire solidaire

Le Franco-palestinien emprisonné en Israël aurait dû être libéré le 28 novembre. Sa peine a été prolongée jusqu'en mars 2012. Un rassemblement du comité de soutien est prévu ce soir à 18 heures, place de la Mairie. Hier, dans un communiqué, le maire de Bourg, Jean-François Debat, a annoncé sa présence. « Comme je l'ai écrit au Président de la République à l'occasion de la libération de Guilad Shalit, il serait juste que les autorités françaises sortent de leur silence et se mobilisent avec autant d'énergie pour que Salah soit libéré au plus vite. »

DÉDICACE

LE PROGRES SAM 3-12-2011

24 HEURES EN VILLE

Mobilisation pour la libération de Salah Hamouri

Près de 80 personnes se sont réunies, place de l'hôtel de ville hier soir, à l'appel de l'association France Palestine, pour la libération de Salah Hamouri, injustement condamné à 7 ans de prison.
À cette manifestation silencieuse s'étaient joints Jean-François Debat, le maire, et bon nombre de conseillers municipaux, partageant l'intervention écrite du premier magistrat au Président de la République pour la libération de Salah Hamouri. Ce dernier devait sortir libre le 28 novembre. « De manière arbitraire », les autorités israéliennes maintiennent notre compatriote pour une durée indéterminée.

Photo Claude Mulot

Actualité

Le Progrès 1/12/2011

PALESTINE

Salah Hamouri reste en prison

Jeune franco palestinien emprisonné en Israël, Salah Hamouri devait être libéré le 28 novembre à l'issue de sa peine. L'administration pénitentiaire vient cependant de rallonger les peines de 20 jours par année, soit 140 jours pour Salah Hamouri.
« Nous demandons encore une fois solennellement aux autorités françaises d'agir pour que Salah sorte au plus vite » écrit son comité de soutien national. Ce comité est très actif dans l'Ain puisque la maman du jeune homme est une Burgienne. Il sera question de Salah et plus largement de la solidarité avec le peuple palestinien, vendredi 2 décembre à 18 heures, place de l'Hôtel de Ville à Bourg-en-Bresse pour un rassemblement silencieux initié par l'association France Palestine Solidarité.

■ Salah Hamouri
Photo Archives